



## Grève le 31 mars 2016 contre toutes les régressions sociales

Le projet de loi gouvernemental sur le travail («El Khomri») constitue une nouvelle illustration des attaques menées contre le monde du travail, les droits sociaux et le vivre ensemble.

Organisée en quelques jours, la journée du 9 mars contre le projet de Loi Travail était un premier avertissement lancé à l'exécutif. Des centaines de milliers de manifestants ont démontré leur mécontentement et leur ras le bol face à des attaques tous azimuts contre tout ce qui fait lien social dans notre pays. La bataille est engagée contre cette nouvelle menace de régression sociale.

Le projet de loi «El Khomri» est révélateur d'une philosophie globale qui concerne l'ensemble des salariés du «privé» et du «public» :

- En donnant la possibilité de déroger au niveau d'une entreprise au cadre réglementaire et aux accords de branche, il ouvre la voie à la remise en cause de droits sociaux élémentaires par une inversion de la hiérarchie des normes.
- En créant un barème aux indemnités de licenciement, il donne la possibilité aux entreprises de provisionner le coût d'un licenciement abusif, le facilitant ainsi, ce qui accentuera la précarité.
- En portant comme priorité les intérêts des employeurs contre les droits des salariés, il introduit une rupture dans la société française et le monde du travail en accentuant le déséquilibre créé par le lien de subordination.
- En remettant en cause les socles du temps de travail, il privilégie la rentabilité financière des actionnaires sur la santé des salariés.

Les agents publics ne seront pas épargnés par cette réforme. Le Statut Général, et les textes qui en découlent, comportent de nombreux sujets qui découlent directement ou indirectement du Code du Travail.

La remise en cause des services publics, du rôle et de la place du fonctionnaire garant par son statut de l'égalité de traitement des citoyens et administrés, est une réalité que nous mesurons bien à Bercy.

Ce projet de loi s'inscrit dans une vision idéologique qui fait du progrès social un obstacle à la rentabilité financière. Cette démarche n'a de cesse de combattre et de remettre en cause toutes les avancées sociales obtenues en matière de temps de travail et de droits sociaux. Ces avancées, obtenues à des moments où la productivité était moindre, ont amélioré la vie des salariés, et ont favorisé et développé l'activité économique. .

Ce projet parachève une politique de remise en cause en profondeur de l'ensemble des conquêtes des salariés depuis plus d'un siècle. Ce projet est inacceptable et il ne peut être amendé à la marge.

**Au-delà, ce projet ouvre la voie à toutes les régressions sociales, dans le privé et dans le public. Pour les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP, ce projet de loi doit être résolument combattu pour obtenir son retrait.**

**En cohérence avec leur combat contre toutes les régressions, dans le privé et le public, elles appellent les agents des Ministères économiques et financiers à se mettre en grève le 31 mars et à participer massivement aux actions organisées sur le territoire pour exiger le retrait du projet de loi gouvernemental sur le «travail».**

**Toutes et Tous en Grève le 31 mars !**

**MANIFESTATION A STRASBOURG A 14H00, PLACE KLEBER**